

ÉTUDE SUR LA SÉCURITÉ DES INJECTIONS AU NIGER

L'étude a été réalisée en octobre 2000 par un consultant avec l'appui technique et financier de la CATR.

1. Objectifs

1.1 Ojectif général

L'objectif général de l'étude est d'assurer l'usage sécurisé et rationnel des injections afin d'éviter tout risque à la personne qui reçoit l'injection, à celle qui l'administre et à la communauté en vue de contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations.

1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Eradiquer les injections à risques dans les formations sanitaires d'ici fin 2002
- Réduire le nombre d'injections curatives pratiquées dans les formations sanitaires d'ici fin 2002
- Assurer l'approvisionnement régulier du marché en matériel à usage unique
- Assurer l'élimination correcte sans risque des déchets dans 80% des formations sanitaires d'ici l'an 2002
- Faire changer les comportements des agents de santé et de la communauté afin de réduire la prescription des injections inutiles

2. Méthodologie

2.1 Echantillonnage

L'échantillonnage a concerné toutes les structures de santé offrant de soins préventifs et ou curatifs. La présente étude essaie de couvrir l'ensemble du pays selon le découpage administratif.

Par rapport à l'accessibilité, des structures appartenant à certaines zones ont été volontairement exclues. Les hôpitaux ont été également exclus du fait que ces structures n'offrent pas la vaccination.

2.2 Collecte des données

Au niveau de chaque formation sanitaire visitée, l'enquête a été faite sur toute pratique d'injection réalisée dans le cadre des activités préventives de préférence, au cas contraire, l'enquête se fera sur les activités curatives.

Cinq fiches d'enquêtes sont à remplir et comportent :

- L'observation de l'équipement et de réserve disponible dans les centres de santé
- L'observation structurée de toutes les injections faites durant le jour de l'enquête
- Un interrogatoire de l'agent chargé des injections concernant sa pratique
- Un interrogatoire du responsable de la formation sanitaire concernant les équipements disponibles et l'approvisionnement
- Un questionnaire portant sur l'interrogatoire du bénéficiaire

3. Principaux résultats

L'enquête nationale réalisée en septembre 2000 a montré que :

- 62% des formations procédaient à la stérilisation du matériel d'injection
- 44% des formations sanitaires pratiquant des vaccinations étaient en rupture de seringues autobloquantes

- 28% de l'ensemble des centres étaient en rupture de seringues à usage unique
- La disponibilité en boîtes de sécurité n'était que de 44%
- Le nombre moyen d'injections thérapeutiques pratiquées par semaine dans les formations sanitaires étaient prédominant par rapport à celui des vaccinations (110 contre 73)
- L'utilisation de seringues non stériles a été constatée dans 11% des cas
- L'utilisation d'une aiguille non stérile a été constatée dans 2% des cas
- 72% des infirmiers chargés des injections dans les formations sanitaires enquêtées ont reconnu s'être piqué au moins une fois au cours des 12 derniers mois passés Le nombre moyen annuel de piqûre accidentelle par agent de santé était de 2,9 par an
- Les principales méthodes d'élimination des déchets utilisées dans les centres de santé étaient le déversement dans un endroit non contrôlé (49%), l'incinération contrôlée à ciel ouvert (24%) et l'enterrement (9%)
- L'utilisation d'un incinérateur fonctionnel n'a été constatée que dans 6% des centres de santé

Il se dégage de cette étude les faits saillants suivants :

- Le manque de directives nationales en matière de sécurité des injections
- L'insuffisance de matériels à usage unique et de seringues autobloquantes dans les formations sanitaires
- L'inexistence de seringues stérilisables dans les formations sanitaires conduisant à une " stérilisation de seringues à usage unique " pour les injections curatives
- La mauvaise stérilisation du matériel d'injection est assez fréquente
- Le nombre d'injections curatives pratiquées dans nos formations sanitaires est élevé
- L'utilisation de seringue et/ou d'aiguille non stérile a été constatée dans nos formations sanitaires
- Le manque de moyen sûr d'élimination des déchets
- Le taux de piqûres accidentelles du personnel est très élevé.

Devant l'urgence de la situation, il a semblé à l'Etat de prendre des mesures en énonçant une politique claire en matière de sécurité des injections en vue de réduire les risques de transmission de maladies au décours d'injection.

4. Recommandations

- Elaborer un document de politique nationale sur la sécurité des injections
- Elaborer des directives nationales en matière de sécurité des injections
- Améliorer l'approvisionnement des formations sanitaires en matériels d'injections à usage unique et en seringues autobloquantes
- Eliminer les seringues stérilisables pour les injections curatives dans toutes les formations sanitaires du pays
- Réduire le nombre d'injections curatives pratiquées dans les formations sanitaires
- Doter toutes les formations sanitaires de moyens sûrs d'élimination des déchets
- Réduire le nombre de piqûres accidentelles du personnel

NB : Le rapport de cette étude est disponible auprès de la CATR à l'adresse suivante :

Projet régional FED ARIVA
 08 BP 11030 Ouagadougou 08
 Tél. : +226 31 69 16
 Fax : +226 31 69 18
 E-mail : info@fedariva.org

ou auprès du PEV à l'adresse suivante :

Direction Nationale du PEV
 BP 205 Niamey
 République du Niger
 Tél. : +227 75 20 73 ou +227 74 11 24
 Fax : +227 75 20 62